



SOLIDARITÉ

Ensemble pour vaincre les maladies rares. La fondation Groupama pour la santé organise une marche le dimanche 15 juin au profit de l'association Neurofibromatoses et Recklinghausen. 3 parcours sont proposés : de 3 et 5 km, départ à 10h, et de 10 km, départ à 9h, Pont du Gard, rive droite, parking gratuit. Participation 5 euros gratuit pour les enfants. Café d'accueil et casquette offerts. Déjeuner tiré du sac, sur le pré à l'ombre. Un sac à dos avec une lampe dynamo et une paire de jumelles sera tiré au sort. toutes les infos sur groupama.com

Des peintures pour les chats libres. Expo-vente au profit de l'association les Chats Libres de Nîmes. Les œuvres des peintres : Mireille Jourdan, Emmanuelle Joos, Michèle Aubague, Daniela Montecinos offrent leurs toiles à l'association. Au 19 bd Talabot. Tél. 06 37 16 64 67.

"Tous Ensemble". Dans le cadre de l'émission "Tous Ensemble" diffusée sur TF1, nous sommes à la recherche de familles qui se trouvent dans l'incapacité de terminer les travaux de leur maison suite à un événement grave et inattendu. Vous connaissez des personnes qui auraient besoin d'une aide urgente ? N'hésitez pas à nous écrire à : solidarite@laconcepteria.com ou à nous contacter au 08 11 04 00 60 en nous laissant vos coordonnées téléphoniques.

Appel à bénévolat. La Délégation départementale du Secours Catholique du Gard recherche 5 bénévoles pour le service maintenance des locaux, tous corps d'état. Mission sur Nîmes principalement, avec des déplacements envisagés sur certaines équipes locales du département, dans des locaux du Secours Catholique. Votre disponibilité : 1 à 2 demi-journées par semaine. Vous devez avoir la capacité à travailler en équipe, être autonome, et compétent en électricité, plomberie, peinture, maçonnerie... Contact. Secours Catholique 22 rue Briçonnet 30000 Nîmes. Tél. 04 66 67 68 71. Email. gard@secours-catholique.org

Machines à coudre. L'atelier couture-tricot du Secours Catholique à Nîmes accueille de nombreuses personnes. Cet atelier est un lieu convivial, un lieu de parole où les personnes viennent apprendre à coudre ou tricoter, des vêtements sont également créés. Le nombre important de personnes accueillies nous conduit à faire un appel : nous souhaitons avoir des machines à coudre en état de marche, nous recherchons également du tissu et de la laine. Toute personne qui souhaiterait faire un don de matériel, tissu ou laine peut soit téléphoner au 04 66 67 68 71 ou venir amener le don au Secours Catholique 22 rue Briçonnet à Nîmes. Merci d'avance.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

préalable à la déclaration de projet et au permis d'aménager concernant l'extension Nord section 1 de la ligne 1 de transport en commun en site propre (TCSP) avec un bus à haut niveau de service (BHNS) sur la commune de Nîmes.

L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. Le projet de réalisation de la première section de l'extension Nord de la ligne 1 de TCSP avec un BHNS a pour objectif de desservir le cœur historique de la Ville de Nîmes, l'Ecusson, et ses quartiers périphériques. Sur une longueur de 2,2 km, le tracé de base emprunte, à partir de la rue de la République les boulevards des Arènes, Victor Hugo, Alphonse Daudet, Gambetta, de l'Amiral Courbet, de la Libération. Six stations sont prévues.

Le coût total du projet est d'environ **28,323 millions d'euros H.T.** (valeur juillet 2012) décomposé comme suit :

- Financement Nîmes Métropole : **20,350 millions d'euros H.T.** pour le projet transport
- Financement Ville de Nîmes : **7,973 millions d'euros H.T.** pour le réaménagement des places et la réalisation des opérations connexes.

L'enquête publique est prévue du lundi 16 juin 2014 au vendredi 18 juillet 2014 inclus soit une durée totale de 33 jours. La clôture de l'enquête se fera à 17h00.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole se prononcera par voie de délibération sur l'intérêt général du projet et le Maire de Nîmes se prononcera par voie d'arrêté sur la demande de permis d'aménager.

Commission d'enquête : La commission d'enquête désignée par le Vice-président du Tribunal administratif de Nîmes est composée de Monsieur Robert DEWULF, Président, premier conseiller du corps des TA et CAA, retraité ; de Monsieur Yves ALLAIN, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité ; de Monsieur Etienne TARDIOU, ingénieur divisionnaire des TPE, retraité.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par Madame Jeanine RIOU, ingénieur sanitaire, directrice-adjointe à la DDASS du Gard, retraitée.

En cas d'empêchement de Monsieur Robert DEWULF, la présidence sera assurée par Monsieur Yves ALLAIN.

Lieux de l'enquête :
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole

3, rue du Colisée, 30947 Nîmes
Hôtel de Ville de Nîmes :
Place de l'Hôtel de Ville, 30000 Nîmes

Heures d'ouverture des bureaux au public :
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole :
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h15,
et le vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
Hôtel de Ville de Nîmes :
du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment une étude d'impact et l'information de l'absence d'observations de la part de l'autorité environnementale sera déposé à l'Hôtel de l'Agglomération de Nîmes Métropole, siège de l'enquête publique, et à l'Hôtel de Ville de Nîmes. **Le public pourra le consulter sur place ainsi que sur le site internet de Nîmes Métropole : www.nimes-metropole.fr.** Il pourra consigner ses observations sur les registres d'enquêtes ouverts à cet effet.

Toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée à la commission d'enquête à l'adresse du siège de l'enquête :
Monsieur le Président de la commission d'enquête,
DGA Mobilité – Direction Investissements Transport TCSP, Section 1 de l'extension Nord de la ligne 1 de TCSP avec un BHNS, Hôtel d'Agglomération, 1 rue du Colisée 30947 Nîmes.

Dès publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête toute personne peut également sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de **Nîmes Métropole Secrétariat Général, 3 rue du Colisée – 30000 NÎMES – tél : 04 66 02 55 12.**

Par ailleurs, au moins un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux permanences suivantes :

LIEUX DES PERMANENCES	DATE DES PERMANENCES	HEURES DES PERMANENCES
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole et Hôtel de Ville de Nîmes	Lundi 16 juin 2014	9h00 – 12h00
Hôtel de Ville de Nîmes	Samedi 21 juin 2014	9h00 – 12h00
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole	Mardi 24 juin 2014	15h00 – 18h00
Hôtel de Ville de Nîmes	Jeudi 26 juin 2014	14h00 – 17h00
Hôtel de Ville de Nîmes	Samedi 28 juin 2014	9h00 – 12h00
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole	Mercredi 2 juillet 2014	9h00 – 12h00
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole	Vendredi 4 juillet 2014	9h00 – 12h00
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole	Mardi 8 juillet 2014	15h00 – 18h00
Hôtel de Ville de Nîmes	Jeudi 10 juillet 2014	15h00 – 18h00
Hôtel de Ville de Nîmes	Mercredi 16 juillet 2014	09h00 – 12h00
Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole et Hôtel de Ville de Nîmes	Vendredi 18 juillet 2014	14h00 – 17h00

A l'issue de l'enquête, le rapport unique et les conclusions de la commission d'enquête pourront être consultés par le public, pendant une période d'un an à compter de la date de leur dépôt, à l'**Hôtel d'Agglomération de Nîmes Métropole, à l'Hôtel de Ville de Nîmes et à la Préfecture du Gard – Service des Enquêtes Publiques – 10 Avenue Feuchères – 30045 Nîmes Cedex**, ainsi que sur le site internet de Nîmes Métropole : www.nimes-metropole.fr.

Les demandes d'information peuvent être faites auprès de la **DGA Mobilité Direction Investissements Transport TCSP, 1 rue du Colisée – 30000 NÎMES – tél : 04 66 02 55 99.**

Fait le 22 mai 2014

Le Président de Nîmes Métropole,
Yvan Lachaud



COMMUNE DE PARNARGUES

DÉLIBÉRATION

Par délibération 2014-041 en date du 22 mai 2014, la commune de PARNARGUES a notifié qu'elle exerçait son droit de préemption sur la DIA n° 03019314N0001 reçue le 7 avril 2014, sur les biens cadastrés A 393 d'une superficie de 4a37ca et A 667 d'une superficie de 2a68ca.



PLMC AVOCATS
658 rue Maurice Schumann 30000 NÎMES
Tél. 04 66 04 94 40 - mail 242@plmc-avocats.com

ANTEOR
Société à responsabilité limitée
Au capital de 70 000,00 euros
Siège social : 80 Allée Charles Babbage
30000 NÎMES
RCS NÎMES 380 898 163

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 27 mai 2014, la société J.M.G. Société à responsabilité limitée au capital de 1 300 000 euros, dont le siège social est 80 Allée Charles Babbage Le Méridien - 30000 NÎMES, immatriculée au RCS de NÎMES 433 646 726 a, en sa qualité d'associée unique de la société ANTEOR, décidé la dissolution anticipée de ladite Société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société ANTEOR peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de NÎMES.
Pour avis

SERVICE ANNONCES LÉGALES

Stéphane Aventurier 04 67 06 77 62

La Gazette de Montpellier

13 place de la Comédie - CS 39530
34960 Montpellier cedex 2

Asmâa Raki

04 67 06 77 77

annonceslegales@gazettedemontpellier.fr

La Gazette de Nîmes

11 rue Régale
30000 Nîmes

Marie-Laure Boyer

04 66 58 77 77

annonceslegales@gazettedenimes.fr

www.lagazettedenimes.fr

Un service de proximité pour vos annonces légales